



Tri des élèves, suppressions de postes, concurrence généralisée, dégradation des conditions de travail... Mobilisons-nous contre la réforme du lycée

Projet Blanquer : Le tri sélectif en lycée

Si le lycée actuel porte en lui la sélection et le déterminisme social, le projet de Lycée Blanquer l'accroît :

Il spécialise chaque année davantage les élèves :

En dehors du tronc commun, les élèves se spécialiseront dans trois disciplines en Première, puis deux en Terminale. Sous un couvert démagogique (« les élèves ont le droit de choisir des disciplines »), ce projet retranche certains savoirs et savoir-faire de la culture commune des bachelier·ères.

Ces spécialités influenceront sur l'accès à l'université :

Les attendus permettant d'accéder aux différentes filières universitaires seront liés aux spécialités et au niveau obtenu dans ces spécialités. Ainsi, ne pourront accéder à tel ou tel cursus universitaire que celles et ceux qui auront fait les bons choix et auront obtenu les meilleurs résultats, en particulier dans les filières en tension (pour l'heure STAPS, Droit et psycho mais attendons-nous à ce que certaines universités organisent la pénurie!)

Une orientation précoce :

Cette fois, l'orientation en seconde sera encore plus déterminante. On sort de la logique « Avec un bac S, tu pourras tout faire » que nous entendions jusque-là, où les autres bac offraient malgré tout un large choix. Cette fois, dès la seconde, l'élève devra se déterminer en fonction de son choix de licence. Et si le ministère invoque les perspectives de « passerelles », nous savons que, compte-tenu des contraintes budgétaires et des visées idéologiques du ministre, elles ne permettront jamais un rééquilibrage mais plutôt des réorientations « à la baisse » (rappelons-nous que la réforme Chatel était censée permettre des passerelles que nous attendons toujours!).

Une concurrence entre élèves renforcée :

Dans ce contexte, la concurrence entre élèves dans les choix de spécialités et d'options, puis d'orientation post-bac, ne peut que s'aggraver. Or, la concurrence entre élèves, c'est non seulement plus de pression sur leurs épaules, mais aussi plus d'inégalités entre les élèves pouvant le mieux mettre en valeur leurs dotations culturelles familiales et dont les familles ont la meilleure maîtrise du système scolaire et post-bac.

Un projet inquiétant pour les postes et les conditions de travail des personnels.

Des suppressions de postes massives. La raison ? Une baisse globale des « heures prof » et surtout une optimisation des groupes pour remplir les classes avec la fin des séries.

Des disciplines en danger et en concurrence. Pour les spécialités, les choix des élèves influenceront sur les classes en Première — comme avant — mais aussi en Terminale puisque les élèves devront choisir deux spécialités sur les trois initiales. De même, de nombreux enseignements flous (« Histoire-Géo, Géopolitique et Sciences politiques », « Enseignement scientifique », « Humanités, littérature et philosophie »...) impliqueront plusieurs disciplines qui devront se les « partager ».

La multiplication des évaluations. Dans le cadre des « partiels » servant à 30% de la note du bac, les enseignants devront évaluer à plusieurs reprises dans des conditions très lourdes d'examen : surcharge de travail mais aussi exagération des évaluations sommatives au détriment de l'aspect formatif de notre travail.

La voie technologique déqualifiée Les spécialités seront largement résumées à un « tronc commun » plus particulièrement en STI2D. De plus, en terminale, les heures de tronc commun et de spécialités sont globalisées sans que l'on connaisse leur poids horaire respectif.

■ *Une dévalorisation du baccalauréat*

60% du baccalauréat en Contrôle final. Oui mais...

Si le Français reste en épreuve anticipée en fin de Première, la Philosophie en fin de Terminale, ce contrôle final implique aussi le fameux oral, sorte de TPE sur deux ans mais avec vraisemblablement sans moyens pour réellement accompagner les élèves vers l'autonomie demandée. Il implique aussi les deux spécialités de terminales évaluées en fin de second trimestre... pour servir à ParcoursSup !!

40% en contrôle continu.

Soit 10% sur la base des bulletins et 30% sur la base de partiels multiples et variés !

Outre la surcharge, c'est le risque de la suspicion du « bac maison » en particulier concernant les établissements accueillant les publics les plus en difficultés. Certaines universités zélées ont déjà, par anticipation, décidé de pondérer leurs critères de sélection par... l'établissement d'origine !

■ *Des élèves triées à l'entrée de l'université.*

La loi ORE, prenant prétexte de l'instauration du tirage au sort dans certaines filières et des difficultés de certain-es étudiant-es en licence, met en place une sélection qui ne dit pas son nom.

À la lecture des attendus nationaux, les bachelier-ères technologiques sont quasiment écarté-es de la licence, les bacs pro le sont totalement.

Pour la CGT Educ'action, cette sélection est inacceptable. L'obtention du baccalauréat, 1^{er} grade universitaire doit permettre à chaque élève d'accéder à la poursuite d'études souhaitée.

La réponse aux réelles difficultés liées à l'orientation post bac doit être trouvée dans les moyens alloués à l'orientation, dans le recrutement de personnels universitaires en nombre suffisant pour satisfaire les demandes d'inscription mais aussi pour aider à la réussite de chacun-e en licence.

■ *Un autre projet pour un lycée démocratique et une École émancipatrice*

Le système scolaire classe, trie et répartit les élèves en fonction des besoins des entreprises. Ces réformes (lycée, bac, accès à l'université) aggravent encore ce phénomène et exacerbent les déterminismes sociaux.

Or, l'École devrait fournir un égal accès à tous les projets d'études pour tou.tes les élèves, donner réellement plus à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Elle devrait également permettre l'émancipation des élèves en leur donnant accès à une culture commune plurielle et de haut niveau.

La CGT Educ'action fait vivre ce projet parce que nous croyons qu'une alternative est possible. Une autre École doit se construire dès la maternelle, un véritable collège unique doit voir le jour et une Université ouverte à tou.tes en ayant les moyens de réussir doivent être des objectifs.

Pour le lycée, la CGT revendique un véritable rééquilibrage des trois voies du lycée (général, technologique et professionnel) dans la perspective de la mise en œuvre d'un lycée unique et polytechnique :

- Pas de distinction de voies et de filières mais un cursus unifié avec des options d'approfondissement
- Un enseignement qui fasse part égale aux enseignements scientifiques, artistiques, professionnels et aux humanités
- Des effectifs par classes à 24 élèves (15 pour les lycées réintégrés en éducation prioritaire) et des heures en petits groupes, avec des dédoublements fléchés nationalement, etc... dans le cadre d'un temps de service réduit pour les enseignant.es et intégrant le temps de concertation.

Contre ces attaques, pour un collège et un lycée émancipateurs, pour des moyens au service des personnels et des élèves, mais aussi contre la casse annoncée des statuts...

**La CGT Educ'action appelle à l'action contre la loi ORE le 16 mai
et à la grève de la Fonction publique le 22 mai.**